

Déclaration dons manuel et somme d argent suite deces

Par Anne6957

Bonjour

Ma gd tante âgée de 85 ans décédée en juillet m a donné 10 000 euros en plusieurs chèques en 2021 idem en 2022 pour des anniversaires et Noël

Comment dois je y déclarer aux impôts ?

Merci a vous

Par yapasdequoi

Bonjour,

La déclaration de succession doit indiquer les donations.

La déclaration des dons manuels est sur votre espace en ligne des impôts.